Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260518-D_2026_27-DE

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; Mme DAUCE Rachel ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ;

Excusés : M Patrick MERDRIGNAC (donne pouvoir à M. ELLIOT Olivier)

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 11
Votants = 11 Convocation : 05 Mai 2026

Délibération n° 2026.27
FINANCES : Sollicitation contrat de territoire dans le cadre de la réalisation d'une piste cyclable entre Saint Gonlay et Iffendic

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement relatif à la réalisation de la piste cyclable reliant la commune de Saint-Gonlay à la commune de Iffendic.
Pour rappel, cette liaison débute à l'église de Saint-Gonlay et se poursuit jusqu'au Moulin du Pont Jean.

Le coût prévisionnel de l'opération est présenté comme suit :

Coût du projet (en €)		Recettes (en €)		
		État		
Maitrise d'œuvre	8150 €	**Région - BVEB**	44 115 €	
Relevé topographique	2 150 €	**DSIL**	87 805 €	
Géomètre	1300 €	**Contrat de territoire**	40 678 €	
Achat terre	5860 €	**Département (FST)**	32 263.70 €	
Travaux piste cyclable	183 900.50 €	**Fonds de concours**	17 460.62 €	
Halte vélo (phase 1)	74 847.41 €	**Autofinancement**	55 241.59 €	20 %
TOTAL	**276 207.91 €**	**TOTAL :**	**276 207.91 €**	

Après en avoir discuté, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

-VALIDE le plan de financement proposé

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260518-D_2026_27-DE

- CHARGE Monsieur le maire ou un de ses adjoints de solliciter le département d'Ille et Vilaine dans le cadre du Contrat de territoire.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un de ses adjoints de signer tout document relatif à cette affaire.

Le Maire, Jean-Claude DENIS

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 12/05/2026